

## LA VILLA MARIE DE FRÉJUS

Petit fragment (presque) oublié d'histoire sarroise<sup>(\*)</sup>

Dr Rolf WITTENBROCK

Depuis plus de quarante ans, le visiteur qui emprunte l'escalier d'honneur de la bibliothèque municipale de Fréjus (Var) a son regard attiré par une plaque commémorative apposée ici en 1960. On peut y lire en lettres d'or que cette Villa Marie fut la propriété des « Mines de la Sarre », avant d'être acquise par la ville de Fréjus qui décida d'installer en ce lieu sa nouvelle bibliothèque et médiathèque. Le temps a passé, et la plupart des visiteurs passent désormais distraitement devant cette plaque de marbre ; ne sachant pas du tout dans quel contexte historique la replacer, l'information ne présente aucun intérêt pour eux.

Mais un Sarrois, et un Sarrois quelque peu informé de l'histoire de son pays après la guerre, ne peut manquer de se frotter les yeux d'étonnement : est-il possible que cette merveilleuse villa ait jamais appartenu aux Mines de la Sarre, qui dans les années 50 se trouvaient même sous régie française ?

Quittant la Villa pour passer à l'extérieur, notre Sarrois découvre aujourd'hui encore un grand parc aux larges perspectives, et s'étendant sur plus de trois hectares. Il pousse là d'innombrables palmiers dépassant déjà les 15 mètres de haut, des arbres exotiques, merveilleux et altiers, et un luxe de fleurs méditerranéennes qui conduisent d'émerveillement en émerveillement le visiteur venu de latitudes plutôt septentrionales. Le long de fontaines historiques revêtues de patine, il peut flâner jusqu'aux bassins bien entretenus, sur l'eau desquels la Villa se reflète dans toute la majesté de ses volumes.



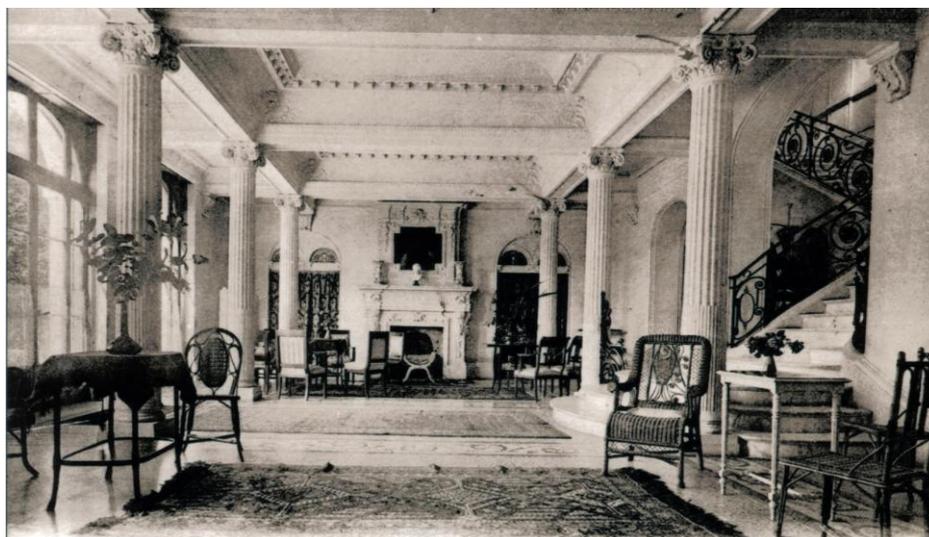

---

\* NDLR : Cet article rédigé par le docteur Rolf Wittenbrock, historien de l'université de la Sarre (Sarrebbruck), fait partie d'un ouvrage plus général intitulé *Tour de France* qui réunit de nombreux articles, sous l'autorité de MM. Armin Heinen et Dietmar Hüser (Hg) et rassemblés par Mme Anne Günther.

La *Société d'histoire de Fréjus et de sa région* remercie bien vivement M. Rolf Wittenbrock qui nous a fait adresser son article par Mme Christine Galissot-Ortuno et Mme Catherine Lecat, directrice de la médiathèque de Fréjus, que nous remercions, ainsi que M. Yves Toti, professeur d'allemand qui a effectué la traduction en français. (Note de Bernard Pradeau).

### Une villa prestigieuse...

Un escalier extérieur en forme de fer à cheval, aux lignes incurvées, bordé d'une élégante balustrade, permet de remonter du parc jusqu'à une plateforme où fut érigée la Villa d'une superficie au sol de 600 m<sup>2</sup>. Bâtie au début du XX<sup>e</sup> siècle dans le style palladien, la Villa présente, côté parc, une façade richement structurée, mais asymétrique, avec de nombreuses colonnades et un portail à trois baies, surmonté d'un balcon majestueux au premier étage. L'ensemble de l'édifice qui comporte deux étages est coiffé d'un grand toit en croupe pourvu de nombreuses lucarnes, et lui-même couronné d'un belvédère de style classique du plus bel effet.



**La Villa Marie en 1914** (Documents Josette Avignon)

Toutes les façades représentatives sont agrémentées de formes de style néoclassique ; ces mêmes éléments ornent également l'escalier de marbre à double volée conduisant au premier étage, et qui dessert, à ce niveau, une belle galerie. Les sols du hall d'entrée sont recouverts de mosaïques en petits carreaux rehaussés d'ornements décoratifs placés à des endroits stratégiques. Tout différent, par contre, est le style des grilles en fer forgé des portes donnant sur l'extérieur

ainsi que des remplissages, également en fer, des rampes de l'escalier : ces éléments de la construction utilisent des formes relevant manifestement de l'Art Nouveau.

Dans toutes les pièces, il y a de grandes cheminées ouvertes, surprenantes par la diversité de leurs formes. Mais alors que les murs et plafonds des pièces du rez-de-chaussée ont conservé leur riche décoration en stuc, les précieuses peintures murales à l'origine présentées ici ont été entre-temps transférées à l'hôtel de ville de Fréjus.

### ... avec une histoire mouvementée

C'est en 1892 que Jean-Marie Thevenet, propriétaire à Fréjus, acquit la « Villa Virginie », construite neuf ans auparavant ; elle avait été édifée sur un vaste terrain, à l'aplomb des murs de la ville datant de l'époque romaine, à un endroit où l'enceinte est encore bien conservée dans l'ensemble<sup>1</sup>. La propriété située à l'est du centre historique de Fréjus faisait partie d'un territoire communal qui, sur deux plans parcellaires de l'époque, apparaît sous le nom de « Le Paradis »<sup>2</sup>. La propriété était limitée au sud par un chemin, devenu plus tard un tronçon de la route nationale 7 ; en allant vers l'est, celle-ci permettait de gagner rapidement Saint-Raphaël, ville distante de seulement trois kilomètres, et qui, située directement en bord de mer, affirmait déjà sa vocation touristique. En allant vers l'ouest, la route longeait également la côte méditerranéenne et conduisait vers Sainte-Maxime et le golfe de Saint-Tropez.

La Villa Virginie comportait deux étages et se composait de deux volumes relativement modestes. Dans les années qui suivirent le tournant du siècle, on ajouta une aile à l'ouest. À la mort de Jean-Marie Thevenet, en 1901, son fils Joseph Marius Thevenet entra en possession du domaine. En 1903 et 1905, il opéra plusieurs agrandissements de sorte que la surface au sol de la villa fit plus que doubler. Vers 1906, l'ensemble bâti du domaine apparaissait tel qu'il s'est conservé jusqu'à nos jours.

Au rez-de-chaussée, la villa disposait maintenant d'un hall d'entrée majestueux, agrémenté de colonnes corinthiennes. De là, on accédait à un grand salon ainsi qu'à une bibliothèque. C'est désormais par une loggia que l'on avait accès au jardin dont les rosaires bien entretenues faisaient l'admiration de tous. Le bel escalier de marbre était, lui aussi, une innovation ; il conduisait aux pièces d'habitation et aux chambres des hôtes installées au premier étage, et aboutissait, en haut, à une longue galerie. Dans toute la partie à usage d'habitation, il y avait des plafonds ornés de décorations en stuc, des sols en mosaïque, des peintures murales de grande valeur, ainsi que de grandes cheminées, toutes différentes les unes des autres. Dans une aile plus ancienne de la construction, se trouvait également une chapelle privée, utilisée exclusivement par la famille Thevenet.

Le nouveau propriétaire Joseph Marius Thevenet donna à la villa le nom de « Villa Marie », reprenant probablement le prénom de sa mère, disparue avant 1901<sup>3</sup>. Il occupa tout d'abord lui-même la villa, et prit pour épouse Inès Marie Delphine Eulalie de Kerchove d'Exaerde, apparentée à la dynastie royale de Belgique. Devenu par la suite sénateur, Monsieur Thévenet alla s'établir à Paris, où il mourut en 1932<sup>4</sup>.

En 1934, la Villa Marie devint propriété de son fils, Marc Thevenet, tandis que l'épouse du sénateur en conservait l'usufruit. Le 26 décembre 1941, la villa fut cédée à la firme Agrimex (Société agricole immobilière du Var) pour la somme de 1, 5 millions de francs. Les documents afférents conservés aux archives ne livrent absolument aucune information sur cette entreprise, ni sur son usage de la villa. On suppose cependant que les lourdes manœuvres d'un certain M. Casanova qui exploita temporairement un hôtel et un restaurant dans les locaux de la villa, entraînèrent un nouveau changement de propriétaire<sup>5</sup>. Le 24 juin 1952, la Régie des Mines de la Sarre acheta le bien au prix de 17 millions de francs ; elle agissait en qualité de mandataire

de la Caisse d'assurance des ouvriers mineurs de la Sarre (la « Saarknappschaft »), qui régla le prix de l'acquisition et prit en charge la gestion de l'établissement. Cette opération marquait l'entrée de la Villa Marie dans l'histoire de la Sarre car elle figurait désormais au patrimoine de l'entreprise qui était de loin le plus important organisme d'assurance de la Sarre, ayant à sa charge, à l'époque, un sixième de tous les travailleurs sarrois.

### **Une acquisition pour la Sarre – Pour qui et pourquoi ?**

Après la Seconde Guerre mondiale, la Sarre fut détachée du reste de l'Allemagne et la France y établit un état semi-autonome qui dans sa structure politique et économique dépendait largement des autorités françaises. Le décret du 31 décembre 1947 relatif à l'organisation de la Régie des Mines avait prévu que tous les postes administratifs importants des charbonnages de la Sarre cédés à la France devaient être confiés à des experts français<sup>6</sup>. Pierre Couture occupa le poste de directeur général dès 1950, et le conserva jusqu'au 30 septembre 1957. Examinant rétrospectivement le travail accompli, il se félicita de la coopération constructive des cadres français et allemands au sein de l'entreprise<sup>7</sup>. Pour la période antérieure à 1953, ce bilan méritait cependant d'être nuancé. Des représentants allemands au Conseil des charbonnages de la Sarre, des cadres par ailleurs nullement hostiles à l'union économique avec la France, critiquaient régulièrement la politique de gestion du personnel suivie par le directeur général français qui, à leur avis, à qualification égale, écartait les Sarrois des positions dirigeantes. Pour une part, on qualifiait la Régie des Mines d' « État dans l'État »<sup>8</sup>. Les protestations des membres pro-allemands du personnel contre la politique de l'information pratiquée par la direction ne discontinuaient pas. En novembre 1952 par exemple, un membre du personnel déplorait ainsi devant le Conseil des charbonnages « que le rapport mensuel présenté ne comprenne qu'un neuvième des informations contenues dans un rapport exhaustif que la direction générale tient en main. »<sup>9</sup>

Cette politique restrictive de l'information explique peut-être en partie que dans les sources et documents disponibles à Sarrebruck il ne soit fait nulle part mention de l'achat d'une villa sur la Riviera française. Ni les publications officielles de la Régie des Mines, ni les almanachs de mineurs ne signalent une Villa Marie, bien qu'il ne manquât pas, à l'époque, de comptes rendus sur les équipements sociaux de l'administration des mines et sur les camps de vacances des apprentis de la mine dans le sud de la France, institutions au demeurant généreusement subventionnées par la Régie des Mines<sup>10</sup>. Aucun document concernant cette acquisition immobilière ne se trouve non plus dans la collection de journaux du Schneider-Becker-Archiv, alors que les groupes pro-allemands auraient précisément pu tirer un avantage politique de cet achat en France. Il se pourrait qu'il ait existé un arrangement entre la Régie des Mines et la « Saarknappschaft » (Caisse d'assurance des ouvriers mineurs de la Sarre) afin de traiter confidentiellement l'affaire de cette acquisition immobilière, dont on pouvait bien penser qu'en tant que compte transitoire, elle n'affectait en rien le bilan de la Régie des Mines. On ne peut pas exclure non plus que les rapports d'activités de la « Saarknappschaft » n'aient pas mentionné la Villa Marie, parce qu'elle en avait directement délégué l'exploitation à un fonds social subordonné, et par là même aussi l'établissement des bilans des recettes et des dépenses.

L'état des sources tel que nous l'avons décrit – à savoir l'absence éventuellement intentionnelle de toute trace écrite – n'autorise aucune affirmation parfaitement prouvée en ce qui concerne les circonstances et les motifs de l'acquisition de la Villa Marie. Par bonheur, grâce à l'« histoire orale », et en faisant appel à des témoins de l'époque, il a cependant été possible de combler quelque peu cette lacune et de reconstruire certains aspects importants de ce microcosme franco-sarrois à Fréjus. D'après les renseignements recueillis, l'acquisition de

cette propriété immobilière permettait de mettre à la disposition des membres du personnel de la « Saarknappschaft » et – dans la mesure des places disponibles – également de la Régie des Mines une splendide résidence de vacances dans une région touristique française particulièrement prisée. Cette initiative sarroise d'établissement d'une relation durable avec la France correspondait bien évidemment, à l'échelon supérieur, aux visées politiques du gouvernement partiellement autonome de la Sarre, puisqu'elle permettait un renforcement et un approfondissement des contacts avec le grand partenaire de l'Ouest.

### **Vacances sarroises « au paradis »**

À peine un an après l'achat de la Villa Marie, la direction de l'administration des Mines connut une importante restructuration. Le traité franco-sarrois du 20 mai 1953 amena la dissolution de la Régie des Mines. Elle fut remplacée par une entreprise à direction paritaire, personne morale de droit public, désignée sous le nom de « Saarbergwerke » (Mines de la Sarre), et dans laquelle les postes de direction importants furent progressivement confiés à des Sarrois. Aussi bien les collaborateurs allemands de la « Knappschaft » que les membres, français ou allemands, du personnel pouvaient à présent prendre leurs congés en même temps sur la Côte d'Azur, en compagnie de leurs familles, dans la résidence de vacances, propriété de l'entreprise.

Je dois à Madame Marianne Altmeyer une relation détaillée ainsi que de nombreuses photographies de la villa du temps où celle-ci fut résidence de vacances<sup>11</sup>. Elle-même a eu par deux fois l'occasion de passer ses vacances à Fréjus en compagnie de son époux ; en 1955, elle fut pendant trois semaines hôte de la villa, son père, directeur de la « section des combustibles », ayant fait la réservation du séjour pour sa fille et le mari de celle-ci. À la même période, Monsieur et Madame Becker accompagnés de leurs trois fils passaient également leurs vacances à la villa : le docteur Becker était dentiste et cadre dirigeant de la « Knappschaft ». Mais des secrétaires ou d'autres membres du personnel classés à des échelons de rémunération plus modestes pouvaient également passer leurs vacances à Fréjus, dans la mesure où ils pouvaient s'acquitter de la participation financière réclamée. D'une manière générale, c'étaient toutefois des cadres supérieurs et fréquemment aussi des médecins de la « Knappschaft » qui bénéficiaient de cette offre. On rapporte que le séjour à la villa, qui affichait régulièrement « complet », était très avantageux compte tenu des prestations offertes, et qu'il ne couvrait souvent pas les frais.

Le jeune couple Altmeyer, installé dans sa Simca, prit la route du sud début juillet. Le trajet long de plus de 900 km empruntait plusieurs routes nationales et ne pouvait être accompli en une seule journée, il passa donc la nuit dans la voiture. À partir de Lyon, on suivit la légendaire Nationale 7 qui conduisait directement aux portes de Fréjus, et jusqu'à la résidence Villa Marie. L'itinéraire correspondait à peu près au tracé de l'*Autoroute du Soleil* construite plus tard, mais les petites localités et les villes d'une certaine importance qu'il fallait traverser n'en finissaient pas. Cette *Route des vacances*, empruntée par la plupart des vacanciers parisiens, et déjà assez fréquentée dans les années 50, se transformait pendant les mois d'été en un ruban d'asphalte incandescent, fréquemment obstrué par les camions, et immanquablement bordés d'éventaires dans les villages. C'était l'occasion d'acheter de magnifiques melons à Cavaillon, après avoir déjà approvisionné en nougat tous les occupants de la voiture à Montélimar ... Les climatisations n'existaient pas encore à l'intérieur des véhicules, à l'époque.

Notre jeune couple séjourna ensuite trois semaines à la Villa Marie. Il eut une chambre double avec lavabo, le mobilier était plutôt simple, douches et WC se trouvaient à l'étage. L'entretien était assuré par des femmes de chambre. Au rez-de-chaussée, de part et d'autre de la réception,

se trouvaient quelques salles de détente ; dans le majestueux hall d'entrée était installé un bar, avec à côté un grand canapé d'angle invitant à la lecture de la presse.

Tous les repas pouvaient se prendre dans le salon-salle à manger de la villa ; notre jeune couple y trouvait l'occasion d'apprécier la délicieuse cuisine française, et notait tout particulièrement que le vin rouge était servi à volonté à chaque repas. Sur des photographies de l'époque, on remarque que les personnes photographiées étaient élégamment habillées, mais ce n'était peut-être pas la règle pour tous les pensionnaires. En tout, la résidence pouvait accueillir simultanément une quarantaine de vacanciers.

Le programme des loisirs était centré sur les bains de mer et la visite de lieux prestigieux de la Côte d'Azur. Aussi notre couple renonçait fréquemment à prendre le déjeuner à Fréjus. Particulièrement appréciées étaient les plages de Saint-Raphaël, distantes de quelque trois kilomètres, mais la longue plage de sable de Saint-Aygulf était également très prisée. Partant de la villa, on pouvait en outre se rendre facilement à pied jusqu'à la plage de Fréjus, une merveilleuse plage de sable, encore peu aménagée à l'époque.

Mais durant ces semaines, on alla également visiter Nice, Cannes et Monte-Carlo, et on prit le bateau pour Saint-Tropez. La ville de Fréjus en revanche était moins en vogue ; de fait, l'aménagement de Fréjus en pôle touristique ne fut réalisé qu'à partir de 1980. Quoi qu'il en soit, notre couple visita de nombreux monuments fréjussiens datant de l'époque romaine, dont certains sont fort bien conservés.

### **La Côte d'Azur – une destination de rêve, pas seulement pour quelques sarrois privilégiés**

Les publications des « Saarbergwerke » entre 1954 et 1960 ne font pas davantage allusion à la résidence de vacances, propriété de la société, gérée par la « Knappschaft », et sise sur les bords de la Méditerranée. On comprend bien de toute façon que l'on ait renoncé à informer tous les personnels de l'entreprise de cette offre de villégiature particulièrement princière. Des plus de 50 000 collaborateurs de l'entreprise, seule une infime minorité aurait de toute manière pu être hébergée en ce lieu de vacances, et un compte rendu relatant le déroulement des vacances de membres favorisés du personnel n'aurait fait que provoquer des réflexes de jalousie, et en fin de compte, nuire au climat de l'entreprise.

On doit par ailleurs constater qu'en Sarre, à cette époque, d'autres groupes professionnels aux revenus assez modestes choisissaient aussi en grand nombre de passer leurs vacances sur la Côte d'Azur en compagnie de leurs familles. Beaucoup d'entreprises entretenaient d'intenses relations économiques avec la France, il paraissait donc naturel que les directions appuient les projets de vacances de leurs collaborateurs en leur proposant une destination en France. D'une part, c'était un facteur d'amélioration des compétences linguistiques, de l'autre, il n'y avait aucune difficulté à se procurer des devises pour le budget vacances. En outre, dans le cadre de l'engouement croissant pour les voyages qui avait débuté après guerre, la Côte d'Azur constituait, et de loin, la destination favorite des Sarrois pour leurs vacances<sup>12</sup>.

La Chambre des Métiers organisait ainsi chaque année des voyages à Nice pour des familles sarroises. Et à partir de 1953, les apprentis des « Saarbergwerke » purent, eux aussi, passer plusieurs semaines d'été en France, sur les bords de la Méditerranée. Les séjours les plus appréciés étaient les séjours à Antibes, ou bien encore à Nice, où les « Saarbergwerke » disposaient d'un grand camp de toile avec des tentes pour 10 personnes. En 1956, par exemple, 300 apprentis passèrent leurs vacances à Antibes ; l'année précédente, l'entreprise avait envoyé plus de 800 enfants dans un centre d'accueil loué sur la Côte d'Azur.

Pour ces voyages, on utilisait en règle générale, le train, et les trains de nuit partaient la plupart du temps de Sarrebruck. Pour les enfants surtout, c'était un événement inoubliable

quand, au petit matin, après Marseille, en regardant par la fenêtre du train, ils découvraient pour la première fois la Méditerranée d'un bleu profond, et qu'ils s'imaginaient soudain transportés dans un autre monde.

### **Fin de partie pour les Sarrois. Plus de vacances paradisiaques à la Villa Marie**

Après la réintégration politique et économique de la Sarre dans la République fédérale suite au référendum de 1955, l'aide accordée aux séjours de vacances dans le sud de la France fut progressivement diminuée par la direction des « Saarbergwerke ». Il est possible que, sous forme de cas isolés, des motifs cocardiers ou paternalistes aient joué un rôle dans cette évolution. On raconte, par exemple, que lors d'une discussion sur l'opportunité de conserver le centre de vacances des apprentis à Antibes, un des membres de la direction aurait déclaré : « *Qu'a donc à faire un apprenti de la mine sur la Côte d'Azur pour ses vacances ? Qu'ils commencent d'abord par connaître l'Allemagne.* »<sup>13</sup>

Plus importantes étaient cependant les raisons juridiques découlant de l'assujettissement de l'entreprise au droit allemand de l'assurance sociale et qui devaient s'appliquer impérativement après la réintégration à l'État allemand. Celui-ci n'autorisait pas des assureurs tels que la « Saarknappschaft » à exploiter ou à posséder en complète autonomie des centres d'accueil pour enfants ou des centres de vacances<sup>14</sup>. À cela s'ajouta le fait que, dès son entrée en fonction, le 1er octobre 1957, le nouveau comité de direction de la « Saarbergwerke AG » annonça une politique d'austérité<sup>15</sup>, et qu'en 1960, il justifiait la nécessité d'un nouveau programme social en mettant en avant « *que les établissements sociaux exploités jusqu'ici ne profitaient qu'à un nombre relativement peu important de membres du personnel et de leurs familles* »<sup>16</sup>.

Il faut dire aussi que la Villa Marie qui générait en permanence non seulement des frais d'entretien, mais aussi des frais de personnel liés aux prestations du gestionnaire, du personnel de cuisine et des jardiniers, n'a rigoureusement jamais pu équilibrer ses dépenses. Succédant au fonds social en 1958, l'association de soutien responsable de l'exploitation ne pouvait que faire le même constat. Étant donné les circonstances, la direction de la « Saarknappschaft » et le comité de direction de la « Saarbergwerke AG » convinrent de vendre la Villa Marie de Fréjus. Les premiers contacts avec des acheteurs potentiels furent établis par le directeur de la « Saarknappschaft » qui fixa à 30 millions de francs le prix de la propriété (prix en anciens francs). Ayant eu connaissance de ces intentions de vente, le maire de Fréjus, M. André Léotard, demanda à ce que sa ville puisse bénéficier d'un droit de préemption<sup>17</sup>. À l'appui de sa demande, il faisait valoir que la villa représentait un précieux enrichissement du patrimoine architectural de la ville, et que la population de Fréjus était très attachée à la Villa Marie en raison de l'incomparable beauté de son cadre.

La « Saarknappschaft » acquiesça à ce vœu. Les négociations en cours avec l'administration municipale furent toutefois retardées en raison des événements : dans la soirée du 2 décembre 1959, Fréjus fut frappé par une terrible catastrophe naturelle. Le barrage de Malpasset ayant rompu sa voûte, une vague de 40 mètres de haut déferla dans la vallée avoisinant Fréjus ; le lendemain matin, on déplorait de très nombreuses victimes, il y eut au total 423 morts ou disparus. Le général de Gaulle, président de la République, vint peu de temps après sur les lieux de la catastrophe. Il passa la nuit du 17 décembre dans le plus beau domicile de Fréjus, la Villa Marie, où il tint également une réunion du conseil des ministres. Ainsi, par le truchement des médias, la Villa fut connue dans toute l'Europe.

Du fait de la catastrophe, la conclusion du contrat de vente restait cependant en suspens, mais la « Saarknappschaft » démontrait sa solidarité avec la cité si durement éprouvée par le sort en confirmant à la ville le droit de préemption qu'elle lui avait accordé, bien que d'autres parties

se fussent manifestées. C'est finalement le 30 mars 1960 que le conseil municipal vota l'achat de la villa au prix de 30 millions de francs (anciens). La municipalité assura le financement de cette acquisition pour une part grâce à un généreux don de l'union des villes européennes qui avait tenu ses assises à Cannes peu de temps auparavant. Par ailleurs, Fréjus bénéficia aussi des fonds recueillis grâce à une action de bienfaisance exceptionnelle organisée après la désastreuse inondation, et pour laquelle des artistes tels que Picasso, Miro, Braque et Chagall offrirent certaines de leurs œuvres.

Le contrat de vente fut signé le 20 septembre 1960<sup>18</sup>. Firent le voyage de Fréjus Helmut Lissmann et Paul Haller en tant que représentants de la « Saarbergwerke AG », ainsi que M. Daub, directeur de la « Saarknappschaft ». Ils furent les derniers Sarrois à passer la nuit dans la villa, avant et après la signature.

Comblés par cette acquisition, les membres du conseil municipal apposèrent, le jour même de la signature, la plaque de marbre évoquée précédemment. Le soir, ils se réunirent devant cette plaque, dans le hall d'entrée de la villa. Au cours d'une cérémonie solennelle, le représentant du maire parla pour la première fois de la solidarité dont on avait fait preuve à son égard lors de la réunion de Cannes, et qui l'avait bouleversé ; à cette occasion, il cita tout particulièrement les paroles d'un bourgmestre allemand : « *Messieurs, que vous le vouliez ou non, les États unis d'Europe sont créés car l'Europe entière a été émue et est unanime à voler au secours d'une cité européenne qui lui est chère entre toutes : Fréjus. L'unanimité a été faite, le flambeau d'amour et de fraternité entre les peuples a été allumé, ne le laissons pas éteindre* »<sup>19</sup>.

Un repas pris en commun suivit, solennel et arrosé de vins agréables, auquel presque tout le conseil municipal participa. Ainsi s'achevait une journée qui n'avait pas seulement vu aboutir l'acquisition de la villa grâce au don généreux d'Européens convaincus. Bien au contraire, cette journée marquait aussi la fin d'une résidence de vacances ayant appartenu à la plus grande entreprise industrielle sarroise. Ainsi s'achevait l'épisode, en fin de compte très bref, d'un paradis de vacances sarrois sur la Côte d'Azur, dans un cadre merveilleux. Une page d'histoire se tournait.

### **La Villa Marie – un centre culturel et social pour Fréjus**

Dès l'acquisition de la villa, tout le monde était d'accord sur sa future utilisation : le rez-de-chaussée servirait aux réceptions officielles de la municipalité, tandis qu'au premier étage on installerait un centre culturel et social.

Depuis la transaction de 1960, la Croix-Rouge avait implanté dans la partie ouest du parc, la moins étendue, une crèche pour enfants. Tout le parc fut ouvert au public, mais on conserva les précieuses plantations avec ses espèces, exotiques pour une part, ainsi que les jets d'eau et les bassins. Une innovation toutefois : tout au bout du parc, dans sa partie est, on installa une aire de jeux moderne, réservée aux enfants.

En 1963, les fonds de la bibliothèque municipale furent tout d'abord logés au premier étage. Entre-temps, ce sont toutes les pièces de la villa qui servent de bibliothèque, une bibliothèque forte de plus de 60 000 volumes, parmi lesquels des ouvrages précieux d'un âge vénérable datant du début de l'époque moderne. Depuis quelques années, l'ensemble s'est enrichi d'une médiathèque dont les fonds augmentent particulièrement rapidement. Toutes les pièces sont désormais dévolues à ces activités. La bibliothèque en accès libre, les nombreuses lectures d'auteurs, les expositions, les conférences et les concours pour la jeunesse ont réellement fait de la Villa Marie un lieu de rencontres culturelles, également apprécié des jeunes et des seniors.

## NOTES

- 
- 1 Michaud-Jeannin, Émilie, *Les villas palladiennes à Fréjus et Saint-Raphaël. Travail pour la DRAC à Aix-en-Provence*, 1988. Je remercie Mme Gallissot-Ortuno et Mme Lecat, directrice de la médiathèque de Fréjus, pour m'avoir signalé ce document inédit.
  - 2 Archives municipales de Fréjus, fonds 63W24.
  - 3 Les actes et documents consultés à Fréjus ne fournissent aucune explication sur le choix de ce nom.
  - 4 Dans certains ouvrages d'histoire locale, on suppose que la Villa Marie fut louée, dans les années 20, à des hôtes fortunés, et que le célèbre écrivain américain F. Scott Fitzgerald résida dans la villa en 1924. Selon toute vraisemblance, il s'agit ici d'une méprise : l'écrivain a bien séjourné dans une « Villa Marie », mais celle-ci était située dans la commune de Valescure. Voir : [http://pagesperso-orange.fr/robert.pons/Ecole\(Foru...](http://pagesperso-orange.fr/robert.pons/Ecole(Foru...) : « *Je vous communique quelques renseignements sur la villa Marie avenue des pins à Valescure occupée par mon arrière-arrière-grand-père Louis Oscar ROTY (1846-1911)...La villa Marie fut occupée vers 1924, par l'écrivain américain Scott Fitzgerald qui y écrit le roman Gatsby le magnifique* ». (Dernière consultation du site : 21 mai 2009)
  - 5 Renseignement du 21 mai 2007, fourni par Helmut Lissmann, jusqu'à fin 1988 chef du service des Biens-fonds et Forêts de la Saarbergwerke AG (société par actions ayant succédé aux Mines de la Sarre). Outre M. Lissmann, je remercie pour leurs précieuses informations Messieurs Adolf Groß, Hans-Josef Hauptenthal, Franz Rauber et Max Rolshoven. M. Lissmann a eu la gentillesse de bien vouloir examiner mon manuscrit avec une attention critique.
  - 6 Heinen, Armin, *Saarjahre. Politik und Wirtschaft im Saarland 1945-1955*, Stuttgart 1996, p.188.
  - 7 *Die Saargruben 1945-1957. 12 Jahre französisch-saarländische Verwaltung*, Saarbrücken 1957.
  - 8 Herrmann, Hans-Christian, *Sozialer Besitzstand und gescheiterte Sozialpartnerschaft. Sozialpolitik und Gewerkschaften im Saarland 1945 bis 1955*, Saarbrücken 1996, p.362.
  - 9 Ibid., p.350.
  - 10 Le rapport des Mines de la Sarre du 1<sup>er</sup> juillet 1955 intitulé « Die sozialen Einrichtungen der Saarbergwerke » (Action sociale des Mines de la Sarre), rapport officiel et soucieux d'exhaustivité, ne soufflait par exemple pas mot de la Villa Marie. Cf. a. *Saarbrücker Bergmannskalender 1953*, Spilker, Werner, *Die Ferienlager der Régie des Mines de la Sarre*, pp.33-35. La Régie finançait 50% des frais de transport et de séjour de ses apprentis.
  - 11 Interview de Madame Altmeyer, le 30 avril 2007. Je remercie également le docteur Becker, de Ottweiler, pour son témoignage sur cette époque.
  - 12 Cf. Heinen (note 6), p.520.
  - 13 Talkenberg-Bodenstein, Renate, *Wie kommt der Lehrling aufs Kamel ? Lehrlingsreisen der Régie des Mines de la Sarre*, in : *Von der Stunde 0 zum Tag X. Das Saarland 1945-1959*, Catalogue de l'exposition du Musée d'histoire régionale au château de Sarrebruck, Sarrebrücken 1990, p.421.
  - 14 Information fournie par H. Lissmann, 21 mai 2007.
  - 15 *Schacht und Heim*, octobre 1957, Déclaration des membres du Comité de direction, Messieurs Rolshoven, Müller et Dietrich. M. Rolshoven, président du Comité de direction, n'a au reste jamais passé ses vacances à la Villa Marie. Il préférerait un logis relativement modeste dans les environs de Gassin (également sur la Côte d'Azur).
  - 16 *Schacht und Heim*, février 1960, p.21.
  - 17 Lettre de M. André Léotard, maire de Fréjus, au directeur de la « Saarknappschaft », en date du 8 août 1959.
  - 18 *Nice-Matin* du 21 septembre 1960.
  - 19 *Nice-Matin* du 22 septembre 1960.

